



# COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION PLENIERE DU 28 JANVIER 2021

Procès-Verbal N° 01

**Président** : Jean-Marc ANSELMi.

**Assistent** : Karine HORTELANO, Anouck ROSELLO, Michel BELET, Pierre BOURDET, Grégory PASSENEAU, Michel PERET, Laurent TREMOLET.

**Assistante Administrative** : Isabelle FILHOL.

\*\*\*\*\*

Jean-Marc Anselmi, nommé Président de la Commission par le Comité Directeur du 16 janvier 2021 accueille les futurs membres de la Commission dont il proposera la nomination au Comité Directeur en application de l'Article 6 du Règlement Intérieur du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL.

Chacun se présente rapidement.

\*\*\*\*\*

Il est noté le manque de lisibilité des Règlements et Statuts sur le site du D.A.F. Aujourd'hui, un seul document regroupe tous les textes.

Il est proposé de séparer les textes comme sur le site de la Ligue ou de la F.F.F. Pour les textes fédéraux, il sera placé un lien vers le site de la F.F.F.

D'autre part, la mise en page n'est pas toujours lisible, une nouvelle écriture sera faite.

Michel Peret rappelle les règles relatives à la hiérarchie des textes. Il note que les Règlements des Coupes et Challenges propres au D.A.F. ne nécessitent pas un vote de l'Assemblée Générale du D.A.F., mais doivent être approuvés par le Comité Directeur.

Il indique que les Règlements doivent être rédigés dans le but, non seulement de permettre la régularité des Compétitions, mais aussi de protéger les joueurs, éducateurs, arbitres et dirigeants.

Michel Peret prendra en charge la nouvelle rédaction. Si des modifications sont nécessaires elles seront étudiées par la Commission avant proposition au Bureau.

Jean-Marc Anselmi proposera au Comité Directeur de nommer membres de la Commission des Statuts et Règlements :

Mmes Karine HORTELANO, Anouck ROSELLO. MM Michel BELET, Pierre BOURDET, Grégory PASSENEAU, Michel PERET (Secrétaire), Laurent TREMOLET.

Le Président de la Commission,

Jean-Marc Anselmi